

---

**Déclarations FO**  
**CSE C du 19 juillet 2021**

---

Avis FO sur le transfert de Cristal / Beaugrennelle aux Mureaux

ArianeGroup SAS n'a certainement pas les moyens d'avoir un siège social de ce standing mais en avait-elle les moyens à sa création ?

Son déplacement sur le site des Mureaux, plus gros établissement de la société et en région parisienne, tout en conservant la possibilité de maintenir les relations avec les clients et les institutions sur Paris, nous semble du bon sens.

Le point négatif c'est que 19 salariés AGS vont voir leur trajet domicile travail changer.

Les élus et représentants FO au CSE C donnent un avis favorable tout en demandant à la Direction Générale de se pencher sur les cas pour lesquels ce nouveau trajet serait plus contraignant.

Avis FO sur les orientations stratégiques de l'entreprise, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et les orientations de la formation.

Nous souhaitons tout d'abord remercier les intervenants pour le temps qu'ils nous ont consacré et les informations qui ont été mises à notre disposition. Nous adressons également nos remerciements au cabinet d'expertise Legrand qui a pu rendre un rapport avisé ainsi qu'à la commission économique pour son travail d'analyse.

Pour FO, les difficultés que traverse ArianeGroup pour retrouver une place de choix sur le marché des lanceurs spatiaux sont largement dues à des contraintes politiques qui pèsent sur notre Entreprise. L'Allemagne l'a bien compris et a décidé de marcher sur les premiers pas de Space X en soutenant des start-up pour le développement d'un petit lanceur. Avec quelles conséquences pour ArianeGroup ?

Et pourtant, les salariés n'ont perdu ni leur expertise ni leur engagement mais ces contraintes ne nous permettent pas de faire face à cette nouvelle concurrence qui a explosé depuis quelques années.

Notre Direction Générale semble faire une fixation sur Space X mais l'exemple est criant : 1<sup>ère</sup> révolution du marché des lanceurs spatiaux avec Falcon 9 et bientôt, n'en doutons pas, la 2<sup>ème</sup> révolution avec Starship. ArianeGroup, elle, évoque le transport spatial de demain, veut faire évoluer A6 de manière incrémentale et développe des briques technologiques. Le compte n'y est pas !

Stratégie à long terme au service d'une véritable vision, prises de risque, engagement dans l'innovation, accès à des financements privés conséquents avec toujours le soutien des institutions, rationalisation industrielle et modèle économique performant, Space X ne cesse de faire baisser les prix du marché.

Au contraire, ArianeGroup reste complètement dépendant de l'Europe et de ses actionnaires Airbus et Safran. Elle ne peut adopter qu'une stratégie forcée et ne peut fonctionner qu'avec des objectifs à court terme. Nos actionnaires n'ont d'ailleurs jamais validé les différents Operative Plans qui leur ont été proposés. Faute de pouvoir combattre à armes égales, notre entreprise s'empêtre dans la réduction de ses coûts pour obtenir le financement de ses clients institutionnels, principalement l'ESA et la DGA, et les rallonges budgétaires indispensables au maintien du programme A6.

Pour FO le danger est bien là. Depuis la création de l'Entreprise, les salariés sont entravés par une avalanche de changements aux résultats improbables. Le déploiement de nouveaux outils, POM, PLM, SHAPER, SPARKLE pour ne citer qu'eux et les différentes transformations de l'Entreprise, AGILE, AMBITION et maintenant SHIFT, s'enchainent. La compétitivité d'ArianeGroup ne s'améliore pas. Il faudra plus de temps pour rentabiliser les coûts souvent sous-estimés et le ralentissement de certaines activités, pendant au moins une période d'acquisition, générés par cette frénésie de changements pour tenter de s'adapter au marché. Avec SHIFT c'est clair, nous allons réduire les coûts de 100 M€ mais ce qui l'est beaucoup moins c'est comment ? La Direction Générale n'a même pas tenu compte des attendus de SHIFT dans l'OP21. Alors, certainement pour rassurer un peu plus nos financeurs, on vise la masse salariale à commencer par une réduction massive des effectifs. Là aussi, on enchaîne sans même savoir où on en est de la réduction de 2300 ETP annoncée fin 2018.

Si nous saluons le travail des équipes RH sur la GPEC et la formation, nous regrettons fortement le manque de lien direct avec ce plan de réduction des effectifs. On nous annonce très précisément 1615 départs pour la France à l'horizon 2025. Nous nous posons, entre autres, les quelques questions suivantes :

Quel diagnostic permet-il d'obtenir ce nombre en dehors de l'adaptation de l'effectif directement à la baisse des charges ?

Quelle fiabilité peut-on prêter à la baisse de charge annoncée ?

Quels postes sont-ils précisément concernés ?

Quel est l'âge minimum des départs visé puisqu'il va falloir taper dans la tranche 50-59 ?

Quels postes concernent-ils des salariés en-dessous de l'âge de départ ?

Comment repositionne-t-on les salariés concernés ?

Quel recrutement est-il envisagé sur la période ?

Comment assure-t-on la continuité sur un poste qui voit un salarié partir ?

Contrairement à l'annonce de 2018, toutes ces questions doivent se poser pour cette fois-ci gérer la réduction des effectifs dans les meilleures conditions possibles. Comme nous allons perdre de façon accélérée de l'expérience et donc du savoir-faire, il va falloir tout faire pour protéger l'excellence qui nous a permis par le passé d'être à la pointe de la technologie des lanceurs spatiaux et leader sur le marché des lancements commerciaux. C'est la spécialité d'ArianeGroup et il faut que ça le demeure.

Pour terminer, depuis la création de l'entreprise rien n'a changé :

- L'activité militaire se porte bien,
- Le programme Ariane 6 est sous perfusion,
- Ariane 5 est bien en fin de vie,
- Les PES ne sont pas un axe de croissance.

Rien n'a changé et, pour nous, la réduction des coûts a des limites pour protéger le savoir-faire de notre Entreprise que nous allons peut être franchir. Aussi, les élus et représentants FO au CSE C donnent un avis défavorable.

### Avis FO sur la situation économique et financière de l'entreprise, la politique de recherche et de développement technologique de l'entreprise.

Tout d'abord nous renouvelons nos remerciements à tous les acteurs qui ont rendu possible cette consultation.

Pour FO, la situation économique et financière reflète les difficultés que traverse ArianeGroup pour s'accrocher au marché des lancements spatiaux commerciaux. Elle n'a pas les moyens, en tous les cas aujourd'hui, pour suivre la baisse du prix des lancements imposée par la concurrence.

Ces prix vont continuer à chuter mais vont aussi permettre une forte croissance du volume des activités spatiales dans les prochaines décennies :

- Surveillance et gestion des débris,
- Gestion du réchauffement climatique,
- Exploitation lunaire,
- Exploration interstellaire,
- Accélération du développement d'applications au service du quotidien,
- Militarisation de l'espace,
- Renforcement de la connectivité,
- Traitement et échanges des données.

L'augmentation du besoin en lancements sera une véritable opportunité pour ArianeGroup à condition :

- de conserver son savoir-faire et de développer ses compétences et ses métiers pour préparer son futur.
- d'avoir les mêmes armes que ses concurrents (structure d'Entreprise, rationalisation industrielle, financements public/privé, stratégie et développement en toute autonomie) ou un soutien bien plus massif des institutionnels pour couvrir toutes ces contraintes.

L'innovation et la R&T sont 2 activités essentielles qui doivent permettre à ArianeGroup de s'accrocher à la concurrence. Hors, réduction des coûts oblige, la R&T autofinancée est en chute libre. Et pourtant, elle pourrait nous permettre de trouver un peu d'autonomie par rapport aux grands développements financés par nos clients. Nous ne sommes bien sûr pas du tout d'accord avec la décision des actionnaires de remonter des dividendes à la Holding pour gonfler sa trésorerie. Compte tenu du contexte économique, cette ressource financière serait plus profitable

en étant utilisée pour des efforts de formation, d'investissement et en particulier pour la R&T autofinancée à condition de viser une stratégie à plus long terme.

ArianeGroup a de nombreux atouts mais il faut qu'elle puisse les mettre en œuvre.

D'ailleurs, la crise sanitaire Covid 19 est passée par là et les comptes d'ArianeGroup SAS en 2020 sont une démonstration forte de sa résilience face à l'adversité. Dans ce contexte exceptionnel, nombre d'Entreprises en France auraient aimé présenter un résultat net positif. Notre Entreprise a pu le faire grâce à l'engagement exceptionnel et au savoir-faire de ses salariés. Nous souhaitons relever d'autre part que devant l'accumulation des retards, la décision des Dirigeants de flécher les ressources humaines vers les projets générant du chiffre d'affaires a été une bonne décision.

Enfin, nous avons une grande confiance en la capacité de notre Entreprise à trouver sa place sur l'échiquier mondial des lanceurs spatiaux. Nos Dirigeants prévoient, d'ailleurs, un retour à des comptes tout à fait acceptables dès 2021 qui devraient permettre même un retour de l'épargne salariale disparue en 2020. Alors il ne faudrait pas tout gâcher avec une gestion à court terme.

Nous, élus et représentants FO, donnons un avis d'abstention.

Avis FO sur le projet d'Avenant n°2 à l'accord relatif à la prévoyance complémentaire « incapacité, invalidité, décès » et aux frais de santé d'ArianeGroup SAS.

A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2021, le cadre légal pousse à traiter le maintien des garanties de prévoyance et de frais de santé par accord collectif pour notamment continuer de prendre en compte les indemnités AP / APLD dans la base de calcul des cotisations.

Les élus et représentants FO au CSE C donnent un avis favorable au projet d'avenant à l'accord relatif à la prévoyance complémentaire et aux frais de santé d'ArianeGroup SAS.